



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
30 juin 2015
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2015

31 août-4 septembre 2015, New York

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

Prolongation de programmes de pays

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation des programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les demandes de première prolongation d'un an au plus sont approuvées par le Directeur exécutif et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation sont soumises au Conseil pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la prolongation de six mois du programme de pays de l'Éthiopie et de la première prolongation d'un an du Brésil, du Burkina Faso, du Kirghizistan, du Mozambique, de la République populaire démocratique de Corée et de l'Ukraine, comme indiqué dans le tableau 1.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la deuxième prolongation d'un an du programme de pays de la Côte d'Ivoire, comme indiqué dans le tableau 2.



Tableau 1
Prolongation de programmes de pays approuvée par le Directeur exécutif

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
Brésil	2012-2015	2016	Suite aux élections législatives d'octobre 2014, l'équipe de pays des Nations Unies (EPNU) a commencé à planifier le nouveau cycle du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Le Gouvernement brésilien et l'EPNU sont convenus de prolonger le PNUAD actuel d'une année, jusqu'à la fin de 2016, pour l'aligner sur le cycle de planification nationale. L'appui du FNUAP portera sur : a) la réduction des vulnérabilités et des disparités, notamment parmi les personnes handicapées, les personnes d'ascendance africaine et les populations autochtones, les jeunes et les populations les plus exposées; b) la promotion de la santé sexuelle et procréative ainsi que des droits liés à la procréation; c) le développement de la coopération Sud-Sud; d) la promotion de l'appropriation au niveau local grâce à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes par la méthode participative; e) le renforcement et la mise en place de partenariats stratégiques avec de grands établissements universitaires et de recherche afin de recueillir des données fiables, comparables et ventilées; et f) la promotion des interconnexions entre population et développement durable.
Burkina Faso	2011-2015	2016	Le Gouvernement burkinabé et l'EPNU sont convenus de prolonger le PNUAD actuel d'une année supplémentaire, jusqu'à la fin de 2016, afin que le prochain PNUAD soit aligné sur les cycles de planification du développement nationale, tienne mieux compte des priorités nationales et garantisse l'existence de mécanismes nationaux de suivi et d'évaluation. L'appui du FNUAP portera sur : a) l'accès aux services intégrés de santé maternelle et néonatale; b) l'accès aux services de planification de la famille pour les femmes et les jeunes vulnérables, y compris en situations de crise humanitaire; c) les capacités nationales à offrir des services de santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH adaptés aux jeunes; d) le renforcement du cadre juridique national pour une prise en compte de l'égalité des sexes, de la lutte contre la violence sexiste et des droits liés à la sexualité et à la procréation; e) les capacités nationales et régionales à recueillir, à utiliser et à diffuser des données statistiques de qualité en vue de la prise en compte de la dynamique des populations, de la santé procréative, des jeunes et de l'égalité des sexes dans les politiques et les programmes de développement.
Éthiopie	2012-2015	Janvier-juin 2016 (six mois)	Le Gouvernement éthiopien et l'EPNU sont convenus de prolonger le PNUAD actuel de six mois jusqu'en juin 2016 pour l'aligner sur le calendrier budgétaire de l'Éthiopie et le cycle de planification du Gouvernement. Le Plan actuel de croissance et de transformation arrive à son terme et le Gouvernement prépare en ce moment le prochain plan pour la période 2015/2016–2019/2020 dont la mise œuvre commencera en juillet 2016. L'appui du FNUAP portera sur : a) la préparation du Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires en 2016 et du recensement de la population et des logements prévu pour 2017; b) l'analyse de la situation démographique pour déterminer les activités de sensibilisation et se concerter sur l'action à mener; c) le renforcement des mécanismes de coordination relatifs à la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation et l'accroissement des capacités en matière de planification de la famille; d) l'amélioration de la santé maternelle grâce à des interventions axées sur la prévention et le traitement des fistules obstétricales et la prestation de soins obstétricaux et néonataux d'urgence; e) le plaidoyer en vue de la prise en compte des besoins des adolescents et des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative dans les lois, les politiques et les programmes nationaux; et f) l'amélioration des systèmes nationaux de protection pour promouvoir les droits liés à la procréation et la lutte contre la violence sexiste.
Kirghizistan	2012-2016	2017	Le Gouvernement kirghize et l'EPNU sont convenus de prolonger le PNUAD actuel d'une année supplémentaire, jusqu'à la fin de 2017, afin de l'harmoniser avec la stratégie nationale de développement durable pour 2013-2017.

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
			L'EPNU met l'accent sur la promotion du développement durable, la consolidation de la paix, le programme de développement pour l'après 2015 et le plaidoyer en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme. La situation économique instable, le processus complexe de préparation des élections législatives et l'adhésion du Kirghizistan à l'Union douanière et économique eurasiatique déterminent le programme de développement du pays et représentent des défis majeurs qui nécessitent l'intervention de l'EPNU. L'appui du FNUAP portera sur : a) la réduction de la mortalité maternelle, l'amélioration de la santé maternelle et de l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative intégrés de haute qualité; b) le renforcement de la participation des jeunes, notamment en matière d'élaboration de politiques et de garantie de l'accès à un programme complet d'éducation sur la sexualité; c) le renforcement des capacités nationales en vue de la protection des droits en matière de procréation, de la promotion de l'égalité des sexes et du principe de non-discrimination, et de lutte contre la violence sexiste; et d) le renforcement des capacités nationales en matière de production, d'analyse et de diffusion de données ventilées de haute qualité pour éclairer la prise de décisions et l'élaboration de politiques.
Mozambique	2012-2015	2016	Le Gouvernement mozambicain et l'équipe de pays des Nations Unies sont convenus de prolonger le PNUAD actuel d'une année supplémentaire, jusqu'à la fin de 2016, pour l'aligner sur le cycle de planification du Gouvernement. L'actuel Plan d'action national pour la réduction de la pauvreté, 2011-2014, a été prolongé jusqu'à la fin de 2015, ce qui permettra à l'EPNU de participer au processus du plan national de développement. En réponse à la demande du Gouvernement, le nouveau PNUAD qui sera élaboré en 2016 prendra en compte et appuiera les priorités du prochain plan de développement national et sera aligné sur les objectifs de développement durable. L'appui du FNUAP portera sur : a) Le renforcement de la capacité à susciter la demande des services de planification de la famille; b) la consolidation des partenariats en utilisant des données probantes pour insérer le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement dans le programme de développement national pour l'après 2015; c) le renforcement des mécanismes d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; d) l'amélioration de la santé maternelle grâce à des interventions axées sur la prévention et le traitement des fistules obstétricales ainsi que sur la prestation de soins obstétricaux et néonataux d'urgence, e) le plaidoyer pour la prise en compte des besoins et des droits des jeunes et des adolescents en matière de santé sexuelle et procréative dans les lois, les politiques et les programmes nationaux; et f) le renforcement des systèmes nationaux de protection des droits liés à la procréation en luttant contre la violence sexiste.
République populaire démocratique de Corée	2011-2015	2016	La République populaire démocratique de Corée est sous le coup des sanctions internationales et de l'Organisation des Nations Unies. La fermeture des services bancaires de transferts internationaux en espèces nuit à l'exécution des programmes des organismes des Nations Unies qui ont des difficultés à transférer des fonds pour leurs opérations humanitaires et de développement depuis 2013. Les organismes des Nations Unies rencontrent d'énormes difficultés à effectuer des paiements en espèces au niveau local et à acheter certains produits essentiels pour les programmes en raison des sanctions. Par conséquent, la priorité a été accordée à certaines activités relatives aux programmes tandis que d'autres ont été suspendues pour réduire les dépenses de fonctionnement dans le pays. L'EPNU a demandé que le Cadre stratégique des Nations Unies pour la période 2011-2015 soit prolongé d'une année, jusqu'à la fin de 2016. Le Gouvernement a approuvé cette demande et a convenu de la prolongation des programmes de pays associés. Une prolongation d'un an du programme de pays du FNUAP permettra de s'accorder avec d'autres organismes et de s'aligner sur le Cadre stratégique des Nations Unies.

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
Ukraine	2012-2016	2017	Depuis 2014, l'Ukraine est en proie à des manifestations massives qui entraînent des changements de gouvernement en réponse à des élections présidentielles et législatives anticipées. Le pays a fait face à un conflit armé dans la région de Donbas, ce qui a sérieusement aggravé la situation humanitaire et provoqué des déplacements massifs de centaines de milliers de personnes à l'intérieur du pays. Le Gouvernement actuel est le quatrième depuis le début du cycle de programme du pays. Suite à la signature de l'Accord d'association avec l'Union européenne, le rôle de cette dernière dans l'aide au développement s'est vu renforcé ; la nécessité de répondre à la situation humanitaire actuelle amoindrit cependant les ressources disponibles affectées aux priorités de développement. Le Gouvernement ukrainien et l'EPNU ont décidé de prolonger le Cadre de partenariat Nations Unies-Ukraine pour 2012-2016 d'une année supplémentaire, jusqu'à la fin de 2017, pour mieux aligner le prochain cycle de coopération sur les nouvelles priorités et les nouveaux besoins du pays. En conséquence, les programmes de pays associés devront également être prolongés d'un an.

Tableau 2

Prolongation de programme de pays nécessitant l'approbation du Conseil d'administration

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période de la prolongation approuvée	Motifs de la prolongation		
			Évolution du pays	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions diverses
Côte d'Ivoire	2009-2013	2016	Quatre années après la crise qui a suivi les élections de 2010, on observe une plus grande stabilité sur le plan sociopolitique et sécuritaire, mais le pays continue de se heurter à un certain nombre de défis puisque les causes profondes du conflit ivoirien n'ont pas encore complètement été résolues. Des élections présidentielles seront organisées en fin d'année 2015. Elles auront certainement une incidence sur toutes les activités opérationnelles dans le pays. De nombreuses initiatives, parmi lesquelles figurent la création de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation et l'octroi de la liberté provisoire aux prisonniers politiques, ont été entreprises pour favoriser la consolidation de la paix dans l'optique d'une plus grande cohésion sociale entre les différentes communautés.	Afin de mieux aligner les programmes des Nations Unies sur les cycles du Gouvernement et les priorités nationales, le PNUAD actuel avait été prolongé de deux années jusqu'à la fin de 2015. En mars 2014, le Gouvernement a commencé à préparer un nouveau plan national de développement pour la période 2016-2020. Le processus de planification, dont l'achèvement était initialement prévu pour juin 2014, a été mené à bonne fin en mai 2015. Compte tenu de ce nouveau calendrier, l'EPNU et le Gouvernement ont décidé de prolonger le PNUAD d'une année supplémentaire jusqu'à la fin de 2016. En conséquence, les programmes de pays du FNUAP devront également être prolongés d'un an jusqu'à la fin de 2016.	Afin de soutenir les priorités nationales, le FNUAP s'emploiera à répondre aux besoins des jeunes et des adolescents, notamment en luttant contre les mariages et les grossesses précoces ainsi que la violence sexiste et les mutilations génitales féminines. L'appui du FNUAP portera sur : a) la concertation sur l'action à mener et la prise en compte de la dynamique des populations, y compris les besoins des jeunes, la santé sexuelle et procréative, et l'égalité des sexes, dans les stratégies et les plans de développement nationaux; b) l'appui à la collecte de données nationales et à la réalisation d'analyses thématiques; c) le renforcement des prestations de soins obstétricaux et néonataux d'urgence; d) un meilleur accès aux services de planification de la famille et le renforcement de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation ; e) un recours accru, par les jeunes et les travailleurs du sexe, à des services de prévention du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles qui soient de haute qualité; et f) la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre la violence sexiste.
	2014-2015 (première prolongation)	(deuxième prolongation)			